

ÉTHIQUE ET PÉRENNITÉ CHEZ LES EXPLOITANTS AGRICOLES¹

par Catherine Macombe

Roland Perez². – Madame Catherine Macombe a présenté le 22 septembre 2003, en vue de l'obtention du grade de docteur de l'Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand I), une thèse intitulée "Étique et pérennité chez les exploitants agricoles". Ce travail doctoral, dirigé par le Professeur François Blanc, a été effectué dans le cadre d'un partenariat entre l'université d'Auvergne (Faculté des Sciences économiques et de gestion – IAE) et le CEMAGREF (groupement de Clermont-Ferrand, unité "dynamiques et fonctions des espaces ruraux"), établissement auprès duquel l'intéressée est affectée.

Le travail se présente sous la forme de deux volumes : l'un (364 p) consacré à la thèse, à la bibliographie et aux tables ; l'autre (236 p) consacré aux annexes. Ces dernières comprennent pour l'essentiel, le texte originel des interviews effectuées.

Toujours au plan formel, nous avons apprécié la qualité de l'écriture et les efforts de la candidate pour rester intelligible, dans un domaine où, à défaut d'innovation conceptuelle, beaucoup de chercheurs s'adonnent à l'innovation sémantique. La bibliographie (quelques 300 références) est répertoriée en ouvrages, manuels et dictionnaires, articles et contributions, thèses et « littérature grise », articles de presse.

Le plan de la thèse – exprimant, comme on le sait, tant des aspects formels qu'une « posture » de recherche, donc la position théorique, méthodologique, voire épistémologique, du chercheur – propose au lecteur deux étapes, sensiblement d'égale amplitude rédactionnelle : « *Établir la problématique* » (1^{ère} partie), puis « *Exposer les dispositifs et analyser les résultats* » (2^{ème} partie).

Mme Macombe est à l'évidence préoccupée par les questions de positionnement épistémométhodologiques et tente d'établir un schéma du « *statut scientifique de chacune des parties de la thèse* » (p. 13), en distinguant « *noyau dur* », « *relations à tester - résultats* » et « *tentatives de théorisation* ».

Sur le fond, le lecteur appréciera le travail présenté et les qualités de sérieux et de rigueur intellectuelle qu'il dénote chez la candidate. Tout particulièrement, notre accord porte :

- sur la conception plurielle de la pérennité (dans la ligne des travaux de S. Mignon),
- sur l'analyse des relations entre éthique, proaction et pérennité et les nouvelles propositions de recherche qui en découlent (cf. chap. 5, notamment schéma p. 244),
- sur la récapitulation de la recherche sur la sphère agricole (cf. chap. 6, notamment schéma p. 288).

¹ Thèse présentée et soutenue en vue du doctorat ès Sciences de Gestion le 22 septembre 2003, Université d'Auvergne Clermont I, Faculté des sciences économiques et de gestion. 364 pages.

² Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Université de Montpellier I, INSEM, Espace Richter, BP 9659, 34054 Montpellier cedex 1.

PRÉSENTATION DE THÈSE

Ces analyses, conclusions et recommandations rejoignent celles d'autres recherches, comme la thèse d'A. Rollet dans le cadre de sa recherche-intervention menée au Cemagref d'Aix et on ne peut que se réjouir de voir ainsi les domaines de l'économie agricole et rurale « revisités » par de jeunes chercheurs adoptant d'autres postures de recherches que celles traditionnellement en cours.

Cette thèse a été acceptée par le jury concerné avec la mention « très honorable » assortie des « félicitations du jury », à l'unanimité. Elle constitue incontestablement une avancée significative et originale dans la perception et l'analyse d'une question importante pour le monde agricole et rural. Elle devrait en conséquence recevoir un accueil très favorable, tant dans le milieu académique que dans les milieux professionnels concernés.